Fin d'une époque : chapeau!

Autor(en): **Pochon, Charles-F.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **38 (2001)**

Heft 1495

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1010787

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Ce qui n'est pas résolu

Après le vote des deux Chambres, le conseiller fédéral Kaspar Villiger pouvait, sur un ton soulagé et satisfait, déclarer que maintenant le rôle des politiques était terminé.

Pourtant des questions essentielles n'ont pas encore trouvé leur solution. Enumérons!

• La plainte sur la responsabilité des anciens administrateurs. Il appartient au juge de dire s'il y a eu seulement erreur stratégique ou bien tromperie dans la présentation des bilans ou toute autre faute.

• Même si elle n'est pas de nature pénale, la responsabilité des banques dans le «clouage» de la flotte, le 2 octobre, a coûté 450 millions à la Confédération pour relancer la machine, les dégâts de confiance étant, eux, irréparables. Cette responsabilité bancaire, notamment celle de l'UBS et de M. Ospel, doit faire l'objet d'une enquête. C'est le rôle du Parlement de la mener à bien.

• Le plan social n'est pas sous toit. La peur du Conseil fédéral et de la majorité du Parlement d'être entraînés dans un précédent où l'Etat se substituerait aux partenaires sociaux ne résiste pas. Premièrement, parce qu'il intervient dans le maintien en activité temporaire de Swissair et surtout dans la capitalisation de la nouvelle société. Rien ne l'empêchait donc de poser ses conditions. On regrette que le groupe socialiste n'en ait pas fait une condition absolue de son soutien; il était pourtant en position de force pour l'imposer. Mais aujourd'hui encore, le Conseil fédéral est en situation de peser de tout son poids pour qu'une décision correcte soit prise. S'il ne le fait pas, il compromet non seulement sa crédibilité, mais il accepte que la nouvelle société démarre avec le handicap d'une image négative.

• Enfin est posée la question de la gestion des crises. Et par le Conseil fédéral lui-même et par les Chambres fédérales. Soit au niveau de l'organisation, soit au niveau de l'anticipation. Bref, il importe de faire la critique de l'exercice. *ag*

Surcharge

Proposé pour siéger au conseil d'administration de Crossair, M. Kudelski, qui consacre une partie de son temps à divers conseils d'administration (Nestlé, grandes banques, etc.) a annoncé que pour mieux assurer sa nouvelle tâche, il devait réorganiser son emploi du temps. C'est ainsi qu'il a décidé de renoncer au Conseil d'administration des TL (Transports Lausannois). Il ne précise toutefois pas les raisons de son choix. Pourquoi n'a-t-il pas gardé les TL et quitté Nestlé? *ag*

***

Rudolf Wullschleger est né en 1916; il a toujours milité, d'abord dans les Jeunesses socialistes, puis dans la SP-Opposition. Il a aussi participé activement à la rédaction de *Vorwärts*, le quotidien du parti du Travail. Nommé chargé de cours d'économie à l'Université de Halle, en Allemagne de l'Est de 1948 à 1952, il n'a pas longtemps hésité, après son retour en Suisse, à démissionner du Parti du Travail, ce qui ne l'a jamais empêché de continuer à militer. Un témoin des luttes sociales du 20e siècle nous a quittés. *cfp*

Swissair

Les conseils intéressés d'UBS

Comme d'autres banques, UBS a dénoncé les emprunts de Swissair. Elle conseille maintenant à sa clientèle détentrice d'obligations de feu la compagnie nationale de ne rien entreprendre pour la sauvegarde de ses intérêts. Pour la Communauté de défense des investisseurs en Suisse (SIS), il s'agit là d'une information trompeuse qui ne profite qu'à UBS.

En cas de sursis concordataire, le Code des obligations donne aux créanciers le droit de désigner un représentant pour défendre leurs intérêts. Ce dernier peut exiger du débiteur toutes les informations utiles et participer avec voix consultative à toutes les séances du conseil d'administration et de la direction.

L'UBS, qui joue un rôle clé dans la mise en place de la nouvelle Crossair, ne veut pas que les détenteurs d'obligations puissent mettre leur nez dans la liquidation de Swissair, et par exemple contester les conditions de vente de certaines entreprises du groupe aérien. En conseillant à ses clients la passivité, elle se réserve l'exercice du droit de vote de ses déposants. *jd*

Source: *Cash*, n° 45, 9.11. 2001.

Fin d'une époque

Chapeau!

Afin janvier 2002, probablement la dernière fabrique de chapeaux de Suisse va disparaître.

Le *TagesAnzeiger* a consacré un article à la maison Charles Müller, située à Volketswil, dans le canton de Zurich. Il y avait autrefois vingt-huit fabriques de chapeaux en Suisse. La dernière se prépare à fermer ses portes à la fin de la saison car, de janvier à août, il y a peu de ventes, la haute saison étant limitée à l'automne et au début de l'hiver. L'entreprise s'était spécialisée dans les articles de luxe.

Le travail à domicile et féminin dominait. Au total, ce sont quelques dizaines de collaboratrices et de collaborateurs qui perdent leur emploi et leur salaire.

Dans les périodes prospères, l'entreprise produisait 100 000 pièces; aujourd'hui, elle n'en fabrique plus que 50 000. Une délocalisation de la production en Asie était envisageable. Mais le patron, âgé de 63 ans, atteint dans sa santé, n'a plus le courage d'innover. d'autant que ses filles ne désirent pas prendre les rênes de l'entreprise; aucun repreneur ne s'est manifesté. *cfp*